

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune se sont réunis à la Mairie de PETOSSE, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie BOUCHER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/04/2026

Présents : BAERTSCHI Sylvie, BARBIER Florian, BASTIEN Patrick, BASTIEN-BIZIEN Viviane, BERGER Sonia, BONNET Thierry, BOUCHER Yves-Marie, CASANA Carol, COUÉ Nadine, MICHEAU Killian, PARANT Marie-Frédérique, SERVANT Muriel.

Absent excusé : BEL KADI Florian, BARRAUD Jacky, LAUBRETON Maxime (Pouvoir à Yves-Marie BOUCHER)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 15, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

Monsieur Patrick BASTIEN est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Budget Lotissement Tranche 3 - Vote du CFU 2025
- Budget Lotissement Tranche 4 - Vote du CFU 2025
- Budget Principal - Vote du CFU 2025
- Budget principal - Affectation des résultats
- Vote des taux d'imposition 2026
- Budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 3 - Vote du budget 2026
- Budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 4 - Vote du budget 2026
- Budget principal - Vote du budget 2026
- Aire de covoiturage : Dénomination
- Transport solidaire : Convention avec ODDAS
- Questions diverses

N° 2026AVRIL-13 - BUDGET LOTISSEMENT T3 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est sous instruction M57 et a souhaité produire un Compte Financier Unique (CFU) à compter de l'exercice 2025.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Monsieur le Maire présente le CFU du budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 3, faisant ressortir les résultats suivants :

		DÉPENSES				RECETTES	
FONCTIONNEMENT		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 11	Charges Générales	57 673,08	-	Chap 70	Vente de terrains	-	-
Chap 043	Frais accessoires	-	-	Chap 043	Transfert de charges	-	-
Chap 65	Autres charges de gestion	50,00	-	Chap 75	Autres produits de gestion	50,00	-
Chap 66	Charges financières	-	-				
Chap 042	Stock au 01/01/2025 (annul.)	34 564,69	34 564,69	Chap 042	Stock au 31/12/2025	40 000,00	34 564,69
Total		34 564,69		Total		34 564,69	
INVESTISSEMENT		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 16	Amort Emprunt	-	-	Chap 040	Stock au 01/01/2025 (annul.)	34 564,69	34 564,69
Chap 040	Stock au 31/12/2025	40 000,00	34 564,69	164	Emprunt	40 000,00	-
Total		34 564,69		Total		34 564,69	
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice		0,00		Résultat de l'exercice		0,00	
Report 2024 - excédent		52 237,77		Report 2024 - Déficit		-34 564,69	
Résultat de Clôture 2025		52 237,77		Résultat de Clôture 2025		- 34 564,69	
Résultat global de clôture de l'exercice							
17 673,08							

Monsieur le Maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de le voter.

Sous la présidence de Monsieur Patrick BASTIEN, 1er Adjoint au Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **APPROUVE** le Compte Financier Unique du Budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 3 pour l'année 2025 ;
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

N° 2026-AVRIL-14 - BUDGET LOTISSEMENT T4 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

Monsieur le Maire présente le CFU du budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 4, faisant ressortir les résultats suivants :

		DÉPENSES				RECETTES	
FONCTIONNEMENT		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 11	Charges Générales	60 216,58	-	Chap 70	Vente de terrains	16 000,00	14 461,71
Chap 043	Frais accessoires	1 300,00	1 225,00	Chap 043	Transfert de charges	1 300,00	1 225,00
Chap 65	Autres charges de gestion	50,00	-	Chap 75	Autres produits de gestion	50,00	0,29
Chap 66	Charges financières	1 300,00	1 225,00				
Chap 042	Stock au 01/01/2025 (annul.)	158 139,56	158 139,56	Chap 042	Stock au 31/12/2025	155 400,00	150 226,58
Total		160 589,56		Total		165 913,58	
INVESTISSEMENT		Budgété	Réalisé			Budgété	Réalisé
Chap 16	Amort Emprunt	94 600,00	-	Chap 040	Stock au 01/01/2025 (annul.)	158 139,56	158 139,56
Chap 040	Stock au 31/12/2025	155 400,00	150 226,58	164	Emprunt	-	-
Total		150 226,58		Total		158 139,56	
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice		5 324,02		Résultat de l'exercice		7 912,98	
Report 2024 - Excédent		48 256,14		Report 2024 - Excédent		91 860,44	
Résultat de de clôture 2025		53 580,16		Résultat de de clôture 2025		99 773,42	
Résultat global de clôture de l'exercice							
153 353,58							

Monsieur le Maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de le voter.

Sous la présidence de Monsieur Patrick BASTIEN, 1er Adjoint au Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **APPROUVE** le Compte Financier Unique du Budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 4 pour l'année 2025 ;
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

N° 2026-AVRIL -15 - BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

Monsieur le Maire présente le CFU du Budget Principal, faisant ressortir les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT					
		Dépenses			Recettes
Chap 11	Charges Générales	95 235,07	Chap 70	Produits de services	29 598,58
Chap 12	Charges du Personnel	175 070,94	Chap 73	Impôts et taxes	261 931,54
Chap 14	Atténuations de produits	1 466,00	Chap 13	Atténuations de charges	2 147,46
Chap 042	Op ordre (Amort/Cessions)	29 156,30	Chap 74	Dotations / Subv	111 062,16
Chap 65	Autres charges de gestion	40 002,60	Chap 042	Op Ordre (Quote part subv)	-
Chap 66	Charges financières	5 830,10	Chap 75	Autres pds gestion	18 829,83
Chap 67	Charges Except	-	Chap 76	Pdts financiers	2,28
023	Vrt à la section d'inv		Chap 77	Pdts exceptionnels	8 739,29
Total		346 761,01	Total		432 311,14

INVESTISSEMENT					
		Dépenses			Recettes
Chap 16	Amort Emprunt	62 293,88	021	Vrt de la section de fonct	-
Chap 20	Immo Incorporelles	16 843,64	024	Pdts de cessions	-
Chap 204	Subv Equip	146 664,00	Chap 10	Dotations	211 411,61
Chap 21	Immo Corporelles	339 032,45	Chap 13	Subv inv	144 693,67
Chap 23	Immo en cours	48 467,79	Chap 16	Emprunt	
Chap 041	Opérations patrimoniales	48 646,13	Chap 041	Opérations patrimoniales	48 646,13
Chap 040	Op Ordre (Amort Subv)	-	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	29 156,30
Total		661 947,89	Total		433 907,71

FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	85 550,13
Report 2024	0,00
Résultat de l'exercice 2025	85 550,13

INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement	-228 040,18
Report 2024 - Déficit	-88 302,38
Résultat de l'exercice 2025	- 316 342,56

Restes À Réaliser en dépenses d'investissement	-188 991,73
Restes À Réaliser en recettes d'investissement	239 433,19
Résultat des Restes à Réaliser	50 441,46
Besoin de Financement Inv.	- 265 901,10

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	85 550,13 €
002 - Résultat de Fonctionnement à reporter	0,00 €

Monsieur le Maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de le voter.

Sous la présidence de Monsieur Patrick BASTIEN, 1er Adjoint au Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **APPROUVE** le Compte Financier Unique du Budget Principal pour l'année 2025 ;
- ✓ **DÉCIDE** d'affecter la somme de 85 550,13 € au 1068 de la section d'investissement et 0,00 € au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget primitif 2026 ;
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

N° 2026-AVRIL-16 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 30 avril compte tenu du renouvellement des conseils municipaux en 2026.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle **les taux applicables en 2025** :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **Fixe** les taux applicables en 2026 comme suit, soit une augmentation de 1% :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,53 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	44,10 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,52 %

- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

N° 2026-AVRIL- 17 - BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - VOTE DU BUDGET 2026

Monsieur le Maire donne lecture du projet du Budget Lotissement « Les Vignes » T3, pour l'année 2026.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le budget Lotissement « Les Vignes » T3 tel que proposé pour l'année 2026 :

FONCTIONNEMENT					
		Dépenses			Recettes
			002	Résultat fonct. Reporté 2025	52 237,77
Chap 11	Charges Générales	49 764,28	Chap 70	Vente de terrains	32 091,20
Chap 043	Frais accessoires	-	Chap 043	Transfert de charges	-
Chap 65	Autres charges de gestion	50,00	Chap 75	Autres produits de gestion	50,00
Chap 66	Charges financières	-			
Chap 042	Stock au 01/01/2026 (annula	34 564,69	Chap 042	Stock au 31/12/2026	-
Total		84 378,97	Total		84 378,97

INVESTISSEMENT					
		Dépenses			Recettes
001	Résultat Inv. reporté 2025	34 564,69			
Chap 16	Amort Emprunt	-	Chap 040	Stock au 01/01/2026 (annula	34 564,69
Chap 040	Stock au 31/12/2026	-	164	Emprunt	-
Total		34 564,69	Total		34 564,69

N° 2026-AVRIL - 18 - BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - VOTE DU BUDGET 2026

Monsieur le Maire donne lecture du projet du Budget Lotissement « Les Vignes » T4, pour l'année 2026.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le budget Lotissement « Les Vignes » T4 tel que proposé pour l'année 2026 :

FONCTIONNEMENT					
		Dépenses			Recettes
			002	Résultat fonct. Reporté 2025	53 580,16
Chap 11	Charges Générales	70 439,61	Chap 70	Vente de terrains	46 454,34
Chap 043	Frais accessoires	1 300,00	Chap 043	Transfert de charges	1 300,00
Chap 65	Autres charges de gestion	50,00	Chap 75	Autres produits de gestion	50,00
Chap 66	Charges financières	1 300,00			
Chap 042	Stock au 01/01/2026 (annula	150 226,58	Chap 042	Stock au 31/12/2026	121 931,69
Total		223 316,19	Total		223 316,19

INVESTISSEMENT					
		Dépenses			Recettes
		-	001	Résultat Inv. reporté 2025	99 773,42
Chap 16	Amort Emprunt	128 068,31	Chap 040	Stock au 01/01/2026 (annula	150 226,58
Chap 040	Stock au 31/12/2026	121 931,69	164	Emprunt	-
Total		250 000,00	Total		250 000,00

N° 2026-AVRIL - 19 - BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2026

Monsieur le Maire donne lecture du projet du Budget Principal, pour l'année 2026.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le Budget Principal tel que proposé pour l'année 2026 :

DÉPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT					
002	Report déficit de Fonct. 2025	-	002	Report excédent de Fonct. 2025	-
Chap 11	Charges Générales	109 280,00	Chap 70	Produits de services	31 500,00
Chap 12	Charges du Personnel	177 343,00	Chap 73	Impôts et taxes	270 603,00
Chap 14	Atténuations de produits	2 000,00	Chap 13	Atténuations de charges	1 200,00
Chap 022	Dépenses imprévues	-	Chap 74	Dotations / Subv	114 575,00
Chap 042	Op ordre (Amort/Cessions)	21 997,00	Chap 042	Op Ordre (Quote part subv)	-
Chap 65	Autres charges de gestion	46 150,00	Chap 75	Autres pchts gestion	16 000,00
Chap 66	Charges financières	7 600,00	Chap 76	Pdts financiers	2,00
Chap 67	Charges Except	1 000,00	Chap 77	Pdts exceptionnels	500,00
Chap 68	Provision Irrécouvrable	350,00			
023	Vrt à la section d'inv	68 660,00			
Total		434 380,00	Total		434 380,00
INVESTISSEMENT					
001	Report déficit de Inv. 2025	316 342,56	001	Report excédent de Inv. 2025	0,00
Chap 16	Amort Emprunt	68 652,51	021	Vrt de la section de fonct	68 660,00
OP	MATERIELS	71 500,00	Chap 10	Dotations, fds divers (FCTVA, TAM ...)	75 400,00
2051	Concession, droits similaires	0,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 550,13
215/218	Autres immo corporelles	71 500,00	024	Pdts de cessions	0,00
OP	TRAVAUX DE VOIRIE	181 980,70	Chap 13	Subv inv. MATERIEL	20 281,00
2031	Frais d'études (Amngt Voirie / étude souterrain)	29 147,32	Chap.13	Subv inv. VOIRIE	237 737,64
2041582	immo Subv équipement (Enfouissement Réseau)	0,00	Chap.13	Subv inv. BATIMENTS	0,00
2111	Terrains	8 000,00			
21	TRAVAUX DE VOIRIE	144 833,38	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	21 997,00
OP	BATIMENTS DIVERS	1 150,00	1641	Emprunt	130 000,00
2031	Frais d'études (Mairie)	150,00			
20422	Subvention Toiture/Façade	1 000,00			
Chap 041	Opérations Patrimoniales	12 000,00	Chap 041	Opérations Patrimoniales	12 000,00
Chap 040	Op Ordre (Amort Subv)	0,00			
Total		651 625,77	Total		651 625,77

N° 2026-AVRIL - 20 - DÉNOMINATION DE L'AIRE DE COVOITURAGE

Avec la création de l'aire de covoiturage située sur le site du « Panier de Camille », Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'intérêt de dénommer cet équipement public afin d'en faciliter l'identification et le référencement auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **DÉCIDE** de nommer l'aire de covoiturage située sur le site du « Panier de Camille », « **Aire de covoiturage Les Floralties** »,
- ✓ **DIT** que cette dénomination sera portée à la connaissance du public par la mise en place d'une signalisation adaptée.
- ✓ **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

N° 2026-AVRIL - 21 - TRANSPORT SOLIDAIRE : CONVENTION AVEC L'ODDAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ODDAS met en œuvre un dispositif de transport solidaire à destination des habitants des communes du territoire de la Communauté de communes du Pays Fontenay-Vendée.

Ce service vise à répondre aux difficultés de mobilité rencontrées par certaines personnes, notamment celles ne pouvant conduire ou ne disposant pas de véhicule.

Ce dispositif permet d'accompagner les bénéficiaires dans leurs déplacements du quotidien, tels que les rendez-vous médicaux, les démarches administratives ou les courses auprès des commerces de proximité, contribuant ainsi au maintien du lien social et à l'autonomie des personnes.

Les déplacements seront organisés à l'échelle du bassin de vie, afin de garantir un service de proximité adapté aux besoins des habitants.

L'adhésion de la commune à ce dispositif permettra aux administrés remplissant les conditions d'en bénéficier.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention de partenariat entre l'ODDAS et la commune.

Considérant que ce service présente un intérêt social certain pour la population communale, en particulier pour les publics les plus fragiles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **DÉCIDE** d'approuver les termes de la convention à intervenir avec l'ODDAS relative à la mise en œuvre du dispositif de transport solidaire
- ✓ **PRÉCISE** que la convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2026, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les conditions prévues à ladite convention.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document afférent.
- ✓ **ACCEPTE** la participation financière de la commune de 303 € pour le fonctionnement du service.

DIVERS

Élections : Monsieur le Maire informe des prochaines élections sénatoriales qui aura lieu le Dimanche 27 Septembre 2026. Les Conseils Municipaux devront être convoqués le vendredi 5 juin prochain pour élire les délégués et leurs suppléants.

Association :

- M. le Maire fait part de la demande de M. Jorge FONSECA, qui fait parti d'un club de billard, souhaitant louer à l'année la salle communale dite « salle de l'Accueil Jeunes » afin d'y exercer leur activité de billard. Le Conseil Municipal souhaite recueillir l'avis des autres associations et intervenants utilisant actuellement cette salle avant de se prononcer sur cette demande.
- Monsieur le Maire informe qu'il fera appel au Comité des fêtes « PEDATICO » afin de participer au nettoyage de la piste de BMX.

Plaintes : Monsieur le maire informe le Conseil Municipal avoir reçu 2 plaintes concernant :

- La présence de rats dans le lotissement « Les Vignes »
- Des aboiements continus au 12 bis, Rue des grondinières

Le Conseil Municipal prend acte de ces plaintes et des membres du Conseil se déplaceront afin de constater ces nuisances.

Cérémonie : Organisation de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

Mme Marie-Frédérique PARANT demande des informations sur la nouvelle procédure relative à la lutte contre les frelons asiatiques mise en place par la Communauté de Communes.

Elle souhaite également que soient communiquées les différentes commissions communales ainsi que la liste des membres composant chacune d'entre elles.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au Jeudi 21 Mai prochain

Le secrétaire de séance
Patrick BASTIEN



Le Maire
Yves-Marie BOUCHER

